

St M'Herve

N° 29



L'accent sur le CRAPA



VIE COMMUNALE
TELETHON 10
Commission festivités



VIE ASSOCIATIVE
POMPIERS 36
De nouvelles recrues

Le mot du maire	3
Etat civil	4
Calendrier des manifestations	5

Vie Communale

Urbanisme	6
Téléthon	7
Voirie	8
Bâtiment et patrimoine communaux	8
CCAS	9
Nouveaux arrivants	10
Comptes administratifs	11
Vitré Communauté	16
SMICTOM infos	17
Bibliothèque	20

Vie Associative

Club de l'amitié	23
Art floral	24
La Casaloustik	25
Dem'zells	26
Amicale des Paletistes	28
Gym	29
Tennis	30
Foot	30
Volley	32
Ecole Ste Anne	33
Pompiers	36
UNC AFN soldats de France	37
Amis des sentiers	37
Comité des fêtes	38
West American cars	39
Les vieux volants	39
Photo des classes	40



Voeux du maire
Dimanche 10 janvier 2016
À 11h salle Louis Grimoux

Bulletin municipal 2015 • n°29

Dépôt légal en préfecture :
décembre 1989 - n°931.

Rédaction : mairie de St M'Hervé.

Impression et mise en page :

Imprimerie des Hauts de Vilaine.



L'année 2015 a commencé et s'est achevée dans la douleur pour la France. Le 7 janvier 2015, c'est l'attentat contre Charlie Hebdo, puis le 8 janvier 2015 une policière municipale est assassinée par balle. Le lendemain, le même terroriste prend en otage une épicerie casher et massacre 4 personnes...

Un échelon supplémentaire dans la violence est franchi le vendredi 13 décembre 2015 quand 130 personnes sont aveuglément fauchées dans leur vie quotidienne.

Lors de ces tragédies c'est la France qui a été touchée au cœur même de ses valeurs symbolisées par les mots Liberté Egalité Fraternité.

Dans ces circonstances les Français se rassemblent et se resserrent autour du drapeau tricolore ; il était émouvant et rassurant de voir tous ces rassemblements d'hommages souvent spontanés. Il est cependant triste qu'il faille des événements aussi tragiques pour que le sentiment patriotique d'appartenance à une même nation se réveille chez nos concitoyens.

Nous avons la chance, nous dans nos communes rurales, d'entretenir ce sentiment grâce notamment au travail de mémoire que font nos anciens combattants et grâce au dévouement de nos sapeurs-pompiers volontaires. Notre attachement à nos communes rurales est aussi l'attachement à nos valeurs traditionnelles et à celles de la France.

Il est indispensable de maintenir cette cohésion autour de ce qui nous rassemble. On entend ici ou là des voix qui sous-entendent ou souhaitent une disparition de nos communes. Les petites collectivités devraient fusionner en des communes dites nouvelles : nous y gagnerions en efficacité et en économie. C'est possible en effet car des mutualisations de moyens peuvent être très efficaces. Mais selon la façon dont cela se passerait, nous pourrions y perdre en identité et donc en mobilisation des citoyens pour faire vivre leur commune.

Quand on observe ces dernières années comment sont menées en dépit du bon sens certaines réformes touchant le socle de notre pays il convient d'être extrêmement vigilant...

Enfin, notre commune se porte encore plutôt bien, malgré les restrictions budgétaires de l'Etat. Cependant il faut être réaliste : les années d'aisance relative sont bel et bien derrière nous et il va nous falloir continuer à être très rigoureux et encore plus économes dans notre gestion. Pourtant, il ne faut pas non plus nous figer ni nous bloquer et continuer d'avancer. C'est un équilibre subtil, car nous devons absolument maintenir le dynamisme de notre commune.

Au nom du conseil municipal je vous souhaite à toutes et tous une belle année 2016.

*Dominique Kerjouan
Maire de Saint-M'Hervé*

Mairie de Saint-M'Hervé
1 rue d'Ernée • 35 500 Saint-M'Hervé
Tél. 02 99 76 70 01 • Fax. 02 99 76 72 57
E-mail : mairie.stmhervé@wanadoo.fr
www.stmhervé.reseaudescommunes.fr

Horaires d'ouverture :
Du lundi au samedi 8^h30 à 12^h30.
Fermée tous les mercredis et le samedi en juillet et août.





ETAT CIVIL

Voici les événements survenus en 2015 dont nous avons eu connaissance (ainsi que les événements survenus fin 2014 après la parution du dernier bulletin municipal) :

Naissances

- **Diane MESSAGER** « 17 La Brayancière »
21 décembre 2014
- **Adèle LANCELOT** « La Grande Ville Cuite »
19 mars 2015
- **Kélian AUBERT** « 6 Allée des Tilleuls »
9 avril 2015
- **Noah GAULAY** « 31 rue d'Ernée »
13 avril 2015
- **Léontine BRAULT PANNETIER** « 1 La Souricière »
13 avril 2015
- **Orégane SERRÉ** « 2 l'Etang »
27 mai 2015
- **Anna SIMON** « 38 rue de Vitré »
1^{er} juin 2015
- **Liam BRICIER** « La Touche »
22 juillet 2015
- **Enzo ROUSSEAU** « 6 allée du verger »
28 juillet 2015
- **Kaïs CORDIER** « 8 allée des sports »
9 août 2015
- **Anthonin DAVY** « 7 square du champ dolent »
20 septembre 2015
- **Morgan ORRIERE** « 16 rue d'Ernée »
3 novembre 2015
- **Mahé GUÉGUEN** « 10 le Haut Grée »
21 novembre 2015
- **Lou CAZES** « 5 allée de Bretagne »
1^{er} décembre 2015
- **Andréa DELMARRE** « 8 la Goussonnière »
13 décembre 2015

● 15 naissances

● 6 mariages

● 1 noce d'or

● 9 décès

Mariages

- **Francis MEREL et Thérèse MARTIN**
13 avril 2015
- **Roody MARTIN et Aline FAUCON**
9 mai 2015
- **Sébastien COURTAIS et Nolwenn COUQ**
27 juin 2015
- **Erwan VEILLÉ et Vanessa RUBIN**
27 juin 2015
- **Emilien LOUVEL et Nolwenn AUPIED**
11 juillet 2015
- **Anthony GENOUEL et Violaine AMIOT**
29 août 2015

Noces d'or

- **Daniel et Colette SERRE** 8 août 2015

Décès

- **Jacques DERIENCOURT**
6 janvier 2015 à RENNES
- **Simonne MELOT épouse ORRIERE**
2 février 2015 à VITRÉ
- **Maria BEAUDOIN épouse CHAUVIN**
10 mars 2015 à VITRÉ
- **Jean CHERVILLE**
13 mars 2015 à DOMALAIN
- **Germaine DEROUAISNÉ**
29 avril 2015 à RENNES
- **Madeleine RENOULT épouse GRANGER**
26 mai 2015 à VITRÉ
- **Simone LEGEAY épouse LEVÊQUE**
24 octobre 2015 à VITRÉ
- **Germaine GRANGER épouse REVERDY**
25 octobre 2015
- **Agnès CAILLET épouse LEBEAU**
16 novembre 2015

Calendrier des manifestations 2016

JANVIER

- **Dimanche 10 janvier** : Vœux du Maire
Salle Louis Grimoux
- **Vendredi 15 janvier** : Assemblée générale comité des fêtes *Salle St Eloi*
- **Jeudi 21 janvier** : Assemblée générale club
Salle St Eloi
- **Samedi 30 janvier** : Assemblée générale AFN
Salle St Eloi
- **Dimanche 31 janvier** : Assemblée générale ADP
Salle St Eloi

FEVRIER

- **Samedi 27 février** : Repas de la gym
Salle Louis Grimoux

MARS

- **Vendredi 11 mars** : Concours du gai savoir
Salle St Eloi
- **Samedi 12 mars** : Choucroute AFN
Salle Louis Grimoux
- **Samedi 19 mars** : Repas des Dem'zells
Salle Louis Grimoux
- **Mardi 29 mars** : Concours de palets du Club de l'Amitié *Ancienne salle des sports*

AVRIL

- **Samedi 2 avril** : Pot au Feu du Club de l'Amitié
Salle Louis Grimoux
- **Samedi 16 avril** : Soirée du Volley
Salle Louis Grimoux
- **Dimanche 17 avril** : Concours de palets ADP
Ancienne salle des sports

MAI

- **Mardi 17 mai** : Concours de belote Club de l'amitié
Ancienne salle des sports
- **Samedi 21 et dimanche 22 mai** : 25 ans de l'Art floral
Salle St Eloi

JUIN

- **Vendredi 3 juin** : Tournoi de Volley
Salle La Victoire
- **Samedi 4 juin** : Gala Dem'zells
Salle La Victoire
- **Dimanche 26 juin** : Fête de l'école

JUILLET

- **Samedi 30 juillet** : Méchoui AFN
Salle Louis Grimoux

AOUT

- **Samedi 27 Août** : Fête de quartier

SEPTEMBRE

- **Courant septembre** : Vide grenier
Bourg
- **Jeudi 1er septembre** : Concours de belote du Club
Ancienne salle des sports
- **Samedi 3 septembre** : Repas Classes 6
Salle Louis Grimoux
- **Mercredi 7 septembre** : Concours de palets du club
Ancienne salle des sports
- **Samedi 24 septembre** : Concours de palets et buffet
ADP Ancienne salle des sports
- **Dimanche 25 septembre** : Repas du CCAS
Salle Louis Grimoux

OCTOBRE

- **Samedi 29 octobre** : Repas du foot
Salle Louis Grimoux

DECEMBRE

- **Vendredi 2 décembre** : Téléthon
- **Samedi 10 décembre** : Repas du Club de l'Amitié
Salle Louis Grimoux



Infos Communales

Commission urbanisme



Jérôme
Beaudouin

ZAC

Cette année, le bornage pour délimiter la zone a été réalisé entre les propriétaires concernés et la commune. La prochaine étape pour le conseil va être de travailler sur le dossier de réalisation de la ZAC.

Une enquête publique se déroulera dans l'année 2016 afin que tous les habitants et les différents propriétaires soient tenus informés et puissent donner leur avis. Les propriétaires concernés resteront maîtres de leur terrain et participeront financièrement à la viabilisation éventuelle de leur terrain.

Zone artisanale

La commune a acheté 2.4 hectares de terre en bordure de la zone artisanale actuelle à La Picassière. Si des artisans, commerçants ou autres sont intéressés par un projet sur cette zone, merci de vous faire connaître en mairie, pour que le conseil puisse anticiper une éventuelle viabilisation.

Lotissements privés

- Allée des Magnolias : 5 lots vendus sur 9
- Le soleil levant : 2 lots vendus sur 5
- Allée du verger : 8 lots vendus sur 9

+ quelques lots disponibles dans le bourg appartenant à différents propriétaires.

Permis de construire, déclaration préalable à des travaux, permis d'allotissement...

La communauté d'agglomération assure désormais l'instruction du droit des sols.

Jusqu'à la fin juin 2015, les services de l'état (DDTM) assuraient l'accompagnement des communes sur l'instruction des dossiers liés au droit des sols. Depuis le 1er juillet 2015, c'est la communauté d'agglomération (loi ALUR du 24 mars 2014). Qu'est-ce que cela implique ?

Pour l'usager, pas de changement. Son interlocuteur principal reste la mairie. Le service reste gratuit.

En revanche, si l'usager a besoin de conseils ou d'un accompagnement en amont ou pendant l'instruction du dossier, il s'adresse désormais au service ADS (Application du Droit des Sols) de Vitré Communauté localisé au pôle aménagement de la ville de Vitré.

Pour ces communes, le service ADS a donc pour mission d'accompagner le maire dans ses décisions : il étudie les dossiers et lui soumet des propositions dans le respect du code d'urbanisme.

L'objectif est de garantir une fiabilité juridique aux dossiers d'urbanisme ce qui demande rigueur, concentration et travail de synthèse. En effet, selon les cas, les instructeurs sont amenés à consulter un certain nombre de structures compétentes comme les Bâtiments de France, ERDF ou encore les services de l'Etat spécialisés dans les modalités d'accueil du public (ERP).

Les dossiers sont donc déposés en mairie puis étudiés au service ADS de Vitré Communauté qui rédige une proposition d'arrêté pour le Maire.

Celui-ci transmet son avis définitif au demandeur en y apposant sa signature.

Les dossiers concernés portent sur les autorisations nécessaires en matière de droit des sols : droit d'urbanisme sur une parcelle, déclaration préalable à des travaux, changements de menuiseries, isolation extérieure, permis de construire pour une maison, un bâtiment public ou industriel, les permis d'allotissement ou encore les coupes et abatages.

Service application du droit des sols
Pôle aménagement
87 bis boulevard des Rochers à Vitré
02.23.55.54.54

Des permanences sont prévues pour l'accueil physique et téléphonique du public :

- lundi et mardi matin de 8h30 à 12h
- jeudi et vendredi après-midi de 13h30 à 17h

Salle Louis Grimoux

Une réflexion a été menée en 2015 pour la rénovation de la salle Louis Grimoux. Les différents travaux (mise aux normes, acoustique...) seront réalisés en juin 2016.

Accès handicapé

Une étude a été faite pour la mise aux normes de tous nos bâtiments communaux recevant du public « loi AD'AP ». Les différents travaux commenceront en 2016 pour s'étaler sur 2-3 ans.

Meilleurs vœux à tous pour cette année 2016.

Jérôme BEAUDOUIN

Infos Communales

Téléthon

Le 4 décembre dernier a eu lieu notre soirée Téléthon à St M'Hervé



Elisabeth Brun

Pour la 7^e édition, nous avons choisi d'organiser une soirée avec repas et spectacles (Dem'zells et chorale de Val d'Izé) suivis d'une soirée dansante organisée par le groupe La Belle Famille.

Cette soirée était très réussie, près de 650 personnes étaient présentes. Du jamais vu depuis de très nombreuses années ! Une ambiance du tonnerre ! Une soirée multi générationnelle qui a réuni du plus petit bébé aux séniors. Je voulais faire passer un message de solidarité, de générosité et de tolérance et à St M'Hervé, c'est pari gagné !!! Je souhaite remercier tous les bénévoles, les associations, les employés techniques, le personnel administratif, le personnel de la bibliothèque, le restaurant la Belle Etoile, la boulangerie Morel, la Belle Famille, la chorale de Val d'Izé, le carrefour express de Val d'Izé, la Cuma, les établissements Guillon-Barbot, l'entreprise Seyeux, les agriculteurs suivants : Jean-Yves Simon, Claude Hany, Raymond Bordier et Jérôme Beaudouin, les Dem'zells, l'entreprise Planchais de Vitré, le Chai d'Anthon, Cédric Bourcier, Alexandre Streicher, François Ehrhard, Vincent Bellon de Landavran pour les desserts et toute ma commission.

Toutes ces personnes ont permis à ce que cette soirée se déroule à merveille.

La recette de cette soirée s'approche des 10 000 euros.

Bravo à tous et bonnes fêtes de fin d'année !

Elisabeth BRUN



Commission communication / festivités

Groupe La Belle Famille



Bénévoles



Chorale de Val d'Izé



Soirée dansante



Infos Communales

Commission voirie

Cette commission assure la gestion et le suivi de l'entretien de la voirie communale.



Olivier FRASLIN

Grâce à une participation de Vitré Communauté, nous avons pu réaliser cette année différents dossiers d'aménagement de voirie :

- Aménagement d'un cheminement à la Lande du Fau et à Montfort
- Aménagement de l'entrée du parking de la salle des sports avec la réalisation d'un plateau ralentisseur sur la Rue de Balazé
- Aménagement du parking de la salle de sport
- Aménagement d'un parking à coté du cimetière
- Aménagement du CRAPA



En parallèle de ces travaux neufs, nous avons maintenu nos travaux d'entretien. Ainsi, environ 13 km de fossés ont été recreusés, 35T de point à temps ont été mis en œuvre sur nos voiries, l'ensemble des voies ont été débroussaillées et les peintures du bourg ont été refaites.



Nota :

L'entreprise CEGELEC est mandatée par le SDE35 le 1^{er} semestre 2016 pour étudier l'enfouissement des réseaux de la Rue d'Ernée. Cette étude se déroulera le 1^{er} semestre 2016. Merci de leur réserver un bon accueil. Merci à tous les membres de la commission pour leur implication.

Joyeuses fêtes !

Olivier FRASLIN

Commission CCAS | Location des logements communaux Personnel communal

Bâtiment et patrimoine communaux



Michèle BARBOT

Inauguration de la grotte St Eloi

Jeudi 5 Novembre 2015, une cérémonie s'est déroulée en côté de l'église de la commune.

Après un office religieux, une cinquantaine d'enfants de l'école et des habitants se sont rassemblés, en présence de

Michèle BARBOT et Alain CORNÉE, adjoints au maire, devant la Grotte Saint Eloi dont les travaux de restauration viennent de s'achever. L'abbé SEBILLET et le père MARSOLLIER ont procédé à la bénédiction.

La grotte Saint Eloi a été édifée en 1933 sur l'emplacement de l'ancien cimetière et était destinée à perpétuer le souvenir des défunts de la commune.



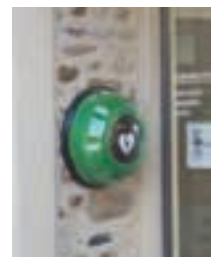
Salle Louis Grimoux

La commune a fait quelques achats pour notre salle des fêtes :

- Chambre froide
- Four-vapeur
- Tables
- Chaises

Défibrillateurs

La commune a également fait l'acquisition de deux défibrillateurs, ils sont situés en extérieur à la bibliothèque et à la salle des sports.



Infos Communales

Votre CCAS vous parle...

Le 27 septembre dernier a eu lieu le traditionnel repas du CCAS

La journée a commencée par une messe à l'église St Eloi suivie d'un repas à la salle Louis Grimoux.

121 personnes étaient présentes à cette journée.

Monsieur le Maire et Madame Barbot ont remis aux doyens leur cadeau : Madame Hélène CAILLET, 96 ans, a

reçu un bouquet de fleurs et Jean-Marie GRANGER, 92 ans, a reçu une bouteille de champagne.

Le repas était excellent et tous étaient ravis de leur après-midi détente autour de jeux de cartes, danse, chants et histoires drôles.



Joyeuses fêtes de fin d'année à tous.
Michèle BARBOT

Infos Communales

Les nouveaux arrivants

Morgane LEBLANC

Installée depuis le 1^{er} janvier dernier, Morgane Leblanc propose du lait d'ânesse bio. Après 5 ans de préparation pour monter ce projet, elle s'est installée comme productrice, chez elle, à Saint M'Hervé. Elle est parvenue à faire de sa passion un métier.

Aujourd'hui Morgane Leblanc fournit essentiellement un laboratoire situé dans le Sud de la France. Elle propose aussi de la vente en ligne aux particuliers.

Petite anecdote : on dit « têtu comme un âne » mais c'est faux, il réfléchit avant d'avancer !

La Boutrie à Saint M'Hervé
Portable : 06.83.00.46.28 / Tél : 02.99.02.46.50
www.azalane.com



BAR DES SPORTS

Le nouveau propriétaire qui succèdera à Cédric Bourcier est Mohamed Lajnef.

Il trouve notre commune très sympathique et après quelques travaux, il ouvrira le bar le 4 janvier 2016.

Ses horaires d'ouverture :
Lundi – mercredi – jeudi : 7h30 - 14h30 / 15h30 - 20h30
Vendredi – samedi : 7h30 - 14h30 / 15h30 - 1h
Fermé le mardi
Tél : 06.88.51.79.01



AU COEUR DES BOIS

Giovanni Antonacci est arrivé sur la commune en juillet, il s'est installé chez lui en tant qu'artisan-créateur. Il travaille le bois : bibelots, bijoux, crayons, porte-blaireau, trousse de maquillage avec divers pinceaux...

La Petite Lansiguère – 35500 SAINT M'HERVE
<http://www.au-coeur-des-bois.com>
Tél : 06.61.48.34.73
mail : au-coeur-des-bois@outlook.fr



Comptes administratifs 2014 du budget principal

La section fonctionnement

Recettes en (€)

Locations, redevances, revenus divers	89 699,53
Contributions directes et autres taxes	417 728,00
Dotations, Dotation Globale de Fonctionnement, subventions et participations État / Département	280 766,83
Reversement TP : dotation solidarité et compensation Vitré Communauté	160 222,00
Atténuation de charges (remboursements arrêts de travail)	17 206,90
Produits exceptionnels (rembours. sinistres + enquête publique cession CR)	6 123,21
Excédent 2013 reporté en recette de fonctionnement en 2014	47 557,44
Opération d'ordre budgétaire (sortie inventaire)	0,00
TOTAL	1 019 303,91

Dépenses en (€)

Charges à caractère général	204 597,00
Charges de personnel	240 035,76
Autres charges de gestion courante	202 893,04
Charges financières (intérêt des emprunts, ligne de trésorerie)	62 700,98
Charges exceptionnelles	0,00
Dépenses imprévues	0,00
Opération d'ordre budgétaire de transfert entre sections	0,00
TOTAL	710 226,78

Soit un excédent de clôture de 309 077,13 €

La section investissement

Recettes en (€)

Subventions	75 193,50
Cautionnements reçus	529,85
Emprunt	0,00
Fond de compensation TVA	24 089,00
Taxe d'aménagement	1 252,33
Excédent d'investissement 2013 reporté	241 270,90
Virement d'une partie du résultat 2013 excédentaire de la section fonctionnement en section d'investissement	219 966,53
Opération d'ordre de transfert entre sections	0,00
TOTAL	562 302,11

Inclus le virement de 219 966,53 € provenant de l'excédent 2013 de la section de fonctionnement pour payer par autofinancement les travaux d'investissement qui ont été réalisés en 2014.

Soit un excédent de clôture de + 232 101,10 € eu égard au report de l'excédent d'investissement 2013 s'élevant à 241 270,90 € et à l'affectation du résultat excédentaire de la section de fonctionnement 2013 s'élevant à 219 966,53 €.

Dépenses en (€)

Remboursement du capital d'emprunt	100 773,15
Déficit d'investissement 2013 reporté	0,00
Acquisition immobilière (Terrains DELISLE, CHAUVIN et frais CLSH)	193 463,63
Elaboration du PLU (révision allégée et modifications simplifiées)	7 095,92
Bibliothèque (acquis. de 2 Unité Centrale)	1 713,43
Etude générale d'urbanisme ZAC (assist. MO syndicat urbanisme)	320,00
Acquisition matériel (plastifieuse/ relieuse registres délibérations et arrêtés, logiciel dématérialisation, podium)	11 202,00
Salle Louis Grimoux (confection et pose rideaux baies)	3 155,93
Voirie – voie communale (acquis. Agrès pour CRAPA et n° maisons)	8 580,29
Eglise (mise en conformité protection foudre)	3 464,26
Dépôts et cautionnements reçus	432,40
Opération d'ordre de transfert entre sections	0,00
TOTAL	330 201,01

La commune n'a pas contracté d'emprunt sur l'exercice 2014, ni utilisé de ligne de trésorerie.

Qu'en est-il en 2015 ?

Une photographie au 24 novembre des dépenses et recettes de l'exercice 2015

BUDGET PRINCIPAL 2015	FONCTIONNEMENT (€)	INVESTISSEMENT (€)
Recettes de l'exercice	+ 953 298,02 €	+ 118 211,29 €
Résultat excédentaire de fonctionnement 2014 affecté aux travaux d'investissement 2015		+ 246 089,06 €
Dépenses de l'exercice	- 646 898,14 €	- 300 887,27 €
Résultats de l'exercice au 24/11/2015	+ 306 399,88 €	+ 63 413,08 €
Excédent ou déficit 2014 reporté	+ 62 988,07 €	+ 232 101,10 €
Résultats de clôture au 24/11/2015	+ 369 387,95 €	+ 295 514,18 €

N° opération	Programmes prévus au BP 2015	DÉPENSES (€)		RECETTES (€)	
		Prévues (BP + DM)	Réalisées au 24/11/2015	prévues (BP + DM)	Réalisées au 24/11/2015
114	Abris bus	6 000,00	5 772,00	480,00	0,00
140	Bibliothèque	500,00	0,00	0,00	0,00
66	Acquisition matériel	16 830,00	10 017,20	0,00	0,00
69	Voirie	240 500,00	159 417,08	47 900,00	20 400,00
85	salle Louis Grimoux	19 700,00	15 840,82	0,00	0,00
92	effacement réseaux/ éclairage public	2 400,00	0,00	0,00	0,00
94	Locatif/travaux immobilier	4 000,00	3 816,78	0,00	0,00
97	Aménagement du bourg	5 696,00	3 852,68	0,00	0,00
100	Plantations	3 000,00	0,00	0,00	0,00
106	Acquisition immobilières	31 600,00	0,00	51 647,50	51 647,50
117	PLU (révision allégée)	2 662,00	1 769,88	0,00	0,00
119	Cimetière	2 772,00	2 772,00	0,00	0,00
122	Etude générale création ZAC	36 500,00	0,00	2 000,00	0,00
123	Acquisitions EPF (réserve)	258 507,66	0,00	0,00	0,00
Sous-total par opération		630 667,66	203 258,44	102 027,50	72 047,50
Dépenses imprévues /prévisionnel affectation résultat 2016+cautionnements reçus+ prévis. produits cession		0,00	0,00	126 500,00	1 798,56
Affectation du résultat fonctionnement 2014 en investissement				246 089,06	246 089,06
Excédents d'investissement 2014 reportés en 2015				232 101,10	232 101,10
Produits cessions d'immobilisations prévisionnels (024)				2 300,00	0,00
Rembours. capital emprunté / FCTVA et TLE		116 850,00	97 628,83	38 500,00	44 365,23
TOTAL GENERAL		747 517,66	300 887,27	747 517,66	596 401,45

+ 295 514,18 €

Détails des opérations

- 140** ● Acquisition de 4 abris bus ; la commune a obtenu une subvention de 1 599,75 € de Vitré Communauté représentant 27,72 % du coût de l'opération. Ce versement est programmé d'ici la fin de l'année 2015.
- 66** ● Acquisition d'un mât pour hisser le drapeau Européen au cimetière, d'un souffleur thermique pour les services techniques, de deux disques dur externe de sauvegarde des fichiers pour la mairie, de 50 tables, 3 chariots, 10 nappages pour les cérémonies et deux défibrillateurs.
- 69** ● Dans le cadre d'un marché de travaux, l'entreprise SECHE a réalisé en 2015 l'aménagement du plateau surélevé sur la rue de Balazé et les cheminements piétons au lieudit « Monfort » et à « La Lande du Fau » pour améliorer la sécurité de tous sous maîtrise d'œuvre du cabinet LEGENDRE de Vitré. Tandis que l'entreprise TPB a été chargée d'aménager le parking du cimetière et de la salle des sports ainsi que le CRAPA dans le cadre d'un marché de travaux suivi par Monsieur FRASLIN, conseiller municipal délégué à la voirie. La subvention obtenue auprès de Vitré Communauté pour la réalisation de ces travaux d'un montant de 26 771 € sera versée en 2016. Un autre marché a été lancé pour aménager l'accès à la base nautique de Haute Vilaine sous maîtrise d'œuvre du cabinet ABE de Pacé. Prévus en deux phases, ces travaux seront terminés au printemps prochain. Divers panneaux de signalisation ont été achetés et posés par la société PROSIGNAL pour un montant de 4 302 € (balise J11, Giratoire, miroirs, place de la mairie, La Lande du Fau, l'école privée). Le département a versé au titre de l'année 2015 une dotation voirie d'un montant de 20 400 €. Dans le cadre de la redistribution du produit provenant des amendes de police, le dossier présenté au département pour améliorer la sécurité du bourg et de la lande du fau a été retenue et la commune a obtenu une subvention de 7 417 € qui sera versée en décembre 2015.
- 85** ● L'entreprise LOUVEL a fourni et posé une fenêtre double vitrage avec volet roulant traditionnel dans le local sono ; La société HERVE GIRAULT a livré et monté un four mixte et une chambre froide.
- 94** ● L'entreprise DROUYE a réalisé la réfection de la couverture des logements communaux sis 8 et 8bis rue de Vitré.
- 97** ● Création et installation de deux portillons à la grotte par METAL CONCEPT et de deux rampes par RUPIN Jean-François.
- 106** ● Solde de la participation financière de Vitré Communauté pour l'acquisition des trois classes de l'ancienne école privée où est installée la maison de l'enfance (Subvention globale de VC pour cette opération = 71 950 €).
- 117** ● Paiement du solde de la révision allégée n°1 du PLU correspondant aux frais de reproduction du dossier définitif et au paiement du commissaire-enquêteur désigné par le tribunal administratif.
- 119** ● Création d'un nouvel accès au cimetière : Monsieur RUPIN Jean-François a fabriqué et posé un portail coulissant au Sud-ouest du cimetière.
- 122** ● Il reste à percevoir la subvention de Vitré Communauté de 2 000 €

La commune n'a pas utilisée de ligne de trésorerie en 2015, ni contracté d'emprunt sur l'exercice 2015.

Comptes administratifs 2014 du budget assainissement

La section d'exploitation

Recettes en (€)

Redevance assainissement	37 255,14
Participations de raccordement au réseau	0,00
Excédent d'exploitation reporté 2013	96 349,92
Amortissement des subventions	3 346,70
TOTAL	136 951,76

Soit un excédent de clôture de la section d'exploitation de + 91 566,24 €

Dépenses en (€)

Charges à caractère général	4 465,59
Charges financières (intérêts des emprunts)	15 210,17
Charges exceptionnelles (travaux branchement pour pose canalisation et d'extension réseau BT)	8 002,72
Amortissement des travaux	17 707,04
TOTAL	45 385,52

La section investissement

Recettes en (€)

Subventions d'investissement	232 450,15
Avance remboursement sans intérêt sur 15 ans (2 ^{ème} acpte)	91 440,00
FCTVA sur dépenses investissement 2013	48 327,00
Amortissement des travaux	17 707,04
Excédent d'investissement 2013 reporté	468 062,63
TOTAL	857 986,82

Soit un excédent de clôture de la section d'investissement de + 44 683,33 €

Dépenses en (€)

Travaux sur le réseau des eaux usées	67 203,17
Travaux de construction d'une station d'épuration (filtres plantés de roseaux avec mesures compensatoires de 900 EH)	552 670,85
Remboursement capital emprunté	190 082,80
Amortissement des subventions	3 346,70
TOTAL	813 303,52

Qu'en est-il en 2015 ?

Une photographie au 24 novembre des dépenses et recettes de l'exercice 2015.

BUDGET ASSAINISSEMENT 2015	FONCTIONNEMENT (€)	INVESTISSEMENT (€)
Recettes de l'exercice	+ 43 347,48	+ 116 687,29
Dépenses de l'exercice	- 36 819,23	- 123 166,83
Résultats de l'exercice au 24/11/2015	+ 6 528,25	- 6 479,54
Excédents 2014 reportés	+ 91 566,24	+ 44 683,30
Résultats de clôture au 24/11/2015	+ 98 094,49	+ 38 203,76

Soit un excédent de clôture de la section d'investissement de + 44 683,33 €

Les travaux de construction de la nouvelle station d'épuration de type filtres plantés de roseaux avec mesures compensatoires et ceux liés à la réhabilitation des réseaux d'eaux usées sont terminés et entièrement payés. Il reste à ce jour à percevoir le solde des subventions, à savoir 746 € de la Région, 90 895 € de l'Agence de l'eau, 14 234 € de Vitré Communauté et une avance remboursable de l'agence de l'eau de 60 960 €.

Le coût de la nouvelle station d'épuration s'élève au final à 945 897,86 € TTC. Subventionnée à hauteur de 47 %, cette opération aura bénéficié en plus d'une avance remboursable sur 15 ans sans intérêt de l'agence de l'eau d'un montant de 304 800 €. Un emprunt de 300 000 € a donc été contracté en 2013 dans le cadre de cette opération.

Comptes administratifs 2014 du budget CCAS

La section de fonctionnement

Recettes en (€)

Fermage et récupération TF	269,79
Concessions cimetière	333,33
Excédent de fonctionnement reporté 2013	6 715,11
TOTAL	7 318,23

Dépenses en (€)

Repas du CCAS / colis de Noël maison retraite	3 867,89
Subvention versée aux associations	1 175,00
Taxe foncière/cotis.URSSAF/charges except./fournitures administratives	501,28
TOTAL	5 544,17

Soit un excédent de clôture de la section de fonctionnement de + 1 774,06 €

La section investissement

Recettes en (€)

Excédent d'investissement 2013 reporté	30 840,00
TOTAL	30 840,00

Dépenses en (€)

Programme investissement	0,00
TOTAL	0,00

Soit un excédent de clôture de la section d'investissement de + 30 840,00 €

Qu'en est-il en 2015 ?

Une photographie au 24 novembre des dépenses et recettes de l'exercice 2015.

BUDGET CCAS 2015	FONCTIONNEMENT (€)	INVESTISSEMENT (€)
Recettes de l'exercice	+ 8 152,30	+ 0,00
Dépenses de l'exercice	- 4 685,21	- 7 112,30
Résultats de l'exercice au 24/11/2015	+ 3 467,09	7 112,30
Excédents 2014 reportés	+ 1 774,06	+ 30 840,00
Résultats de clôture au 24/11/2015	+ 5 241,15	+ 23 727,70

Le trésorier payeur général de VITRE et le contrôle de légalité de la préfecture ont accepté un transfert exceptionnel en 2015 d'un excédent d'investissement pour un montant de 7 112,30 € vers la section de fonctionnement.

Ce qui a permis sur l'exercice 2015 de payer les dépenses de fonctionnement et de réduire à 23 727,70 € l'excédent d'investissement reporté d'année en année. La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi NOTRE, permet aux communes de moins de 1500 habitants de dissoudre leur CCAS par délibération du conseil municipal.

Lorsque le CCAS a été dissous, une commune peut soit exercer directement les attributions mentionnées au code de l'action sociale et des familles auparavant dévolues au CCAS ou soit transférer tout ou partie de ces attributions au CIAS lorsque la communauté de communes est compétente en la matière. Si le conseil décide d'exercer directement cette compétence, le budget du CCAS est transféré dans celui de la commune.

Deux conseillers pour un canton

Le nouveau canton de Vitré regroupe les deux anciens cantons de Vitré ouest et Vitré est. Il comprend 22 communes qui font toutes partie de la communauté d'agglomération Vitré Communauté. Il s'étend sur 382 km² et compte 38 126 habitants.

Nous sommes vos deux conseillers départementaux. Elus de proximité, nous sommes les interlocuteurs privilégiés des habitants, des élus, des associations, des acteurs économiques.

Isabelle LE CALLENNEC, Députée de la 5^{ème} circonscription, je préside le groupe de l'Union de la droite et du centre qui compte 22 membres et je siège à la commission «égalité des chances» (enfance, jeunesse, collèges, culture, sport...).

Thierry TRAVERS, maire de Val d'Izé et Vice-président de Vitré Communauté. Au Conseil départemental, je suis membre de la commission «Ressources humaines, finances, sécurité et moyens généraux» (budget, personnel, Service Départemental d'Incendie et de Secours, relations publiques).



Engagés au service du développement de notre territoire, attachés à sa qualité de vie, nous sommes à vos côtés pour accompagner vos projets et tenter de faciliter votre vie quotidienne. En cette période de vœux, nous vous souhaitons ainsi qu'à vos proches, une belle année 2016.

Nous contacter : secrétariat des élus du groupe de l'Union de la Droite et du Centre d'Ille-et-Vilaine
1 avenue de la Préfecture CS 24218
35 042 Rennes Cedex.

Tél : 02 99 02 35 17 mail : udc35@cg35.fr

Message de Madame Isabelle Le Callennec, députée

Madame, Monsieur,

Afin de vous être utile, j'ai souhaité vous donner ci-dessous quelques informations sur mon rôle de Députée.

Un Député a plusieurs missions : voter les lois, contrôler l'action du Gouvernement mais aussi participer au développement de son territoire en lien avec les élus locaux et l'ensemble des acteurs économiques et associatifs.

A l'Assemblée nationale, je siège à la Commission des affaires sociales qui traite des sujets liés à l'emploi, la formation, la santé, les retraites, la sécurité sociale... Des sujets concrets et quotidiens. Afin d'alimenter ma réflexion et enrichir mon travail parlementaire, je réunis régulièrement des groupes de travail avant l'examen des lois importantes et j'étudie attentivement les remarques et propositions qui me sont soumises par les habitants de la circonscription.

Je travaille généralement 3 jours à Paris et je consacre les 4 autres jours à la circonscription où je tiens des permanences toutes les semaines.

J'ai résumé mon rôle dans une petite vidéo que vous pouvez consulter : <http://isabellelecallennec.eu/7-min/>
Restant à votre écoute, j'adresse à chacun et chacune d'entre vous, mes vœux les plus sincères et les plus chaleureux pour cette nouvelle année 2016.



Isabelle Le Callennec, députée de la 5^{ème} circonscription d'Ille-et-Vilaine
Permanence Parlementaire :
2 bis, place du Général de Gaulle 35500 VITRE
(sur rendez-vous)

tél. 02 30 96 61 83 : ou par mon mail :
contact@isabellelecallennec.eu
et retrouvez moi sur mon site
www.isabellelecallennec.bzh

Trier

Tri du papier

Après les Élections régionales, je trie mes papiers

Une fois le vote passé (6 et 13 décembre), les professions de foi et bulletins de vote des élections régionales seront à déposer dans le sac ou bac jaune pour être recyclés. Seule l'enveloppe kraft devra être mise dans le bac gris ou mieux, au composteur !

Des bornes papiers dans les déchèteries

Vous avez de grandes quantités de papiers ? Profitez de l'un de vos passages en déchèterie pour les déposer dans les bornes à papier. Ainsi, vos sacs jaunes seront allégés. Pour rappel, le tri du papier concerne la publicité, les prospectus, les journaux, les enveloppes blanches (avec ou sans fenêtre) ou encore le papier bureautique. Ne sont pas acceptés, les papiers peints, les enveloppes kraft, les petits papiers ou les papiers broyés, les post-it, les papiers mouchoirs...



Les fêtes de fin d'année

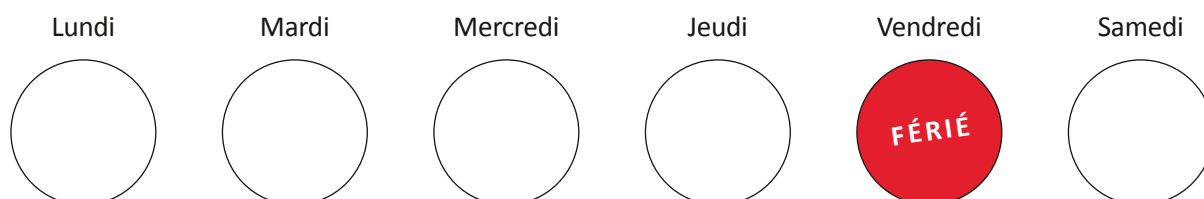
Jours fériés : les changements à prévoir

Collecte des déchets décalée

Les vendredis 25 décembre et 1^{er} janvier étant fériés, il n'y aura pas de collecte des déchets ces jours-là. Toutes les collectes (bacs gris et sacs jaunes) sont décalées au samedi.

Déchèteries : Fermeture exceptionnelle

Les 12 déchèteries du SMICTOM Sud-Est 35 seront fermées le vendredi 25 et samedi 26 décembre, ainsi que le vendredi 1^{er} et samedi 2 janvier 2016. Elles rouvriront aux horaires habituels le reste de la semaine.



Financement du service

Un nouveau calcul de la taxe en 2018

En juin dernier, le Comité syndical du SMICTOM a voté le passage à une Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (TEOMi).

Un nouveau calcul plus incitatif

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative comprendra une part fixe (calculée comme aujourd'hui sur la valeur locative du logement) et une part variable qui prendra en compte l'utilisation réelle du service : le nombre de levées du bac d'ordures ménagères ou le nombre d'ouverture du tambour pour les usagers collectés en Bornes d'Apport Volontaire.

Les objectifs

Le syndicat espère diminuer la quantité d'ordures ménagères non recyclables à traiter sur le territoire. Associés à une meilleure qualité de tri des usagers, la collecte et le traitement des déchets devraient être optimisés.

Le calendrier

En 2016-2017, le syndicat préparera la mise en place technique, avec notamment la distribution des bacs pucés. L'année 2018 sera celle de test du matériel avec une facturation dite à blanc. Le démarrage effectif de la tarification incitative aura lieu en 2019.



Vos questions

Pour en savoir plus ou poser vos questions, rendez-vous sur le site web du SMICTOM. Un forum web vous est proposé.

Avant les fêtes

Préparer un Noël sans déchet !

Les fêtes de fin d'année sont propices à la production de déchets : suremballages, papiers cadeaux, décorations... Le poids de nos poubelles augmente de 3% pendant cette période. Alors est-il possible de créer moins de déchets pendant les fêtes ?

Des cadeaux locaux au Marché de Noël

Privilégier les marchés de Noël, c'est choisir des produits fabriqués la plupart du temps en local. Ils sont dès lors **moins sur-emballés que des produits manufacturés**, protégés pour les longs transports. En plus d'être plus respectueux de l'environnement, ils permettent de produire moins de déchets.

De plus, muni d'un **sac cabas**, d'un **sac à dos** ou d'un **panier** pour aller faire ses achats, les sacs jetables en plastique deviennent inutiles !

On pensera aussi aux cadeaux dématérialisés comme les cartes cadeaux et les bons d'achats, qui sont peu générateurs de déchets.



Surprenez vos amis avec le fait-maison !

L'emballage fait partie du cadeau. Il le met en valeur et attise la curiosité. Pourtant, après avoir été jeté, le papier cadeau finit sa vie à la poubelle et il est non recyclable. Alors comment l'éviter ? Il est possible de créer un emballage avec des **chutes de tissu, du papier de récupération** (journaux, publicités, vieilles enveloppes kraft...) que l'on personnalise avec de la laine ou du raphia.



On peut aussi créer des boîtes cadeaux ! **Une vieille boîte à chaussures décorée d'un beau papier de récupération avec un nœud en tissu** fera sensation et servira plusieurs fois.

La décoration de la maison et du sapin peut être réalisé à partir d'éléments de récupération (tissus, papiers...), des décorations des années précédentes, mais aussi de végétaux (petits branchages, houx, oranges, citrons verts et clous de girofle...). L'intérieur de la maison se colore alors et s'habille aux couleurs de Noël, sans créer de nouveaux déchets.



Découvrez d'autres astuces dans notre dossier spécial www.smictom-sudest35.fr/dossier

Après les fêtes

Après les fêtes, le tri !

Papiers cadeaux, suremballages en plastique, polystyrène de calage, restes de repas, sapin... Les déchets des fêtes de fin d'année sont nombreux ! Mais sont-ils tous recyclables ? Doivent-ils tous être jetés dans la poubelle grise ?

Le papier cadeau

Les papiers cadeaux ne sont **pas recyclables**. Il faut donc les jeter avec les ordures ménagères (poubelle grise).

Le mieux, c'est d'éviter son utilisation. Comment ? En créant des emballages avec du tissu ou du papier de récupération ou en utilisant des pochettes ou des boîtes cadeaux réutilisables par exemple.



Découvrez d'autres gestes de tri dans notre dossier spécial www.smictom-sudest35.fr/dossier



Les emballages des jeux et des jouets

Les **films de suremballage en plastique** sont à déposer dans la poubelle grise.

Les **boîtes en carton** sont à déposer à la déchèterie.

Les calages en polystyrène doivent être jetés dans la **poubelle grise**, avec les ordures ménagères. Si vous en avez une grosse quantité, vous pouvez les **déposer à la déchèterie**.

Le sapin

Les sapins de Noël naturels ne sont pas collectés avec les ordures ménagères même s'ils sont enveloppés dans un sac à sapin. Ils sont à **déposer sur les plateformes déchets verts en déchèteries**, sans aucun plastique ou autre déchet non-organique (décorations...).

Pour les sapins synthétiques, s'ils sont cassés, ils doivent être déposés dans la benne «**incinérables**» de la déchèterie. S'ils sont en bon état, vous pouvez les déposer dans le caisson «**2^{ème} Vie**». Il servira à d'autres par le biais d'association d'insertion.

Réduire ses déchets

Deux solutions pour réduire ses déchets verts !



Le compostage

Le SMICTOM Sud-Est 35 reconduit sa campagne de promotion du compostage domestique. De nouvelles **distributions de composteurs à prix préférentiels avec une formation par**

un professionnel auront lieu en 2016 (date annoncée sur le site web du SMICTOM d'ici janvier). La réservation est obligatoire et elle est possible jusqu'à 15 jours avant la date de distribution.

Le composteur de **300 litres est vendu 20€** et celui de **600 litres est vendu 30€**.

Dans les deux cas, un bioseau de 10 litres pour pré-stocker ses déchets de cuisine est offert.

Renseignements et demande de bon de réduction : www.smictom-sudest35.fr ou au 02 99 74 44 47.
En savoir plus sur le compostage : [www.smictom-sudest35.fr/reduire/rubrique « au jardin »](http://www.smictom-sudest35.fr/reduire/rubrique%20au%20jardin).

Le broyage

Depuis deux ans, les habitants du territoire du SMICTOM Sud-Est 35 peuvent obtenir un bon de réduction de 50% sur la location d'un broyeur à végétaux chez l'un des loueurs partenaires (dans la limite d'une journée ou de 2 demi-journées par foyer et par an).

Le broyat obtenu peut être utilisé dans le jardin, pour pailler le potager, les massifs... ou en complément des déchets de cuisine dans le composteur.



Ville	Loueur 2014
Etelles	Ets DELAGREE
Vitré	Espace Emeraude
Val d'Izé	Massé Motoculture
Châteaugiron	Cycles Giboire
Janzé	Janzé Motoculture-Motocycles
La Guerche	Ets LEGRAS

Bibliothèque municipale

La lecture sur place est libre et gratuite, vous pouvez tous venir passer un petit moment à lire dans la bibliothèque.

L'accueil des enfants le vendredi matin est également libre et gratuit.

Le prêt de livres, revues ou CD nécessite un abonnement annuel de 10 € par famille. L'inscription se fait à tout moment de l'année pour un an de date à date.

L'abonnement vous donne le droit d'emprunter 3 livres par personne, 2 CD par famille et 1 DVD par famille.

Nouveautés CD et DVD et bien d'autres encore...



Vous ne venez pas encore à la bibliothèque : il n'est jamais trop tard !

N'hésitez pas à pousser les portes, nous vous accueillons avec plaisir.

Une équipe de bénévoles et 2 animatrices reste à l'écoute des lecteurs pour les aider dans leur recherche.

HORAIRES D'OUVERTURE

Mercredi : 10 h - 12 h et 16 h - 18 h

Jeudi : 16 h - 18 h 30

Dimanche : 10 h 30 - 12 h

Accueil 0 et 3 ans : 1^{er} vendredi de chaque mois 10 h 30 - 11 h 30

Accueil des petits

Chaque premier vendredi de chaque mois, Régine et Thérèse accueillent les enfants de moins de 3 ans avec leur maman ou leur assistante maternelle.

Les enfants sont devenus fidèles à cette matinée où ils peuvent découvrir le monde des livres et se rencontrer.



*« Pour grandir, un bébé a besoin de lait, de caresses et d'histoires »
(Michel Defourny)*

Parfois, en bibliothèque, les parents sont étonnés que l'on propose d'inscrire leurs enfants, alors qu'ils ne marchent pas encore et alors même qu'ils ne parlent pas. La question qui se pose est « ne sont-ils pas trop petits pour écouter une histoire ? » La réponse est définitivement « non ». Les bébés aiment entendre les histoires qu'on leur raconte. Ils aiment tout autant regarder les images.

Un bébé a besoin d'être nourri autant de paroles que de nourritures. Il a besoin de la parole, de la voix de l'adulte pour entrer lui-même dans le babil* et construire sa propre voix. Le langage s'élabore dès la toute petite enfance : l'enfant a besoin qu'on lui parle. C'est pourquoi la lecture à haute voix est primordiale.

** bavardage enfantin*



Pour la troisième année consécutive, la bibliothèque a adhéré au Prix des Incorruptibles. C'est un prix de littérature jeunesse contemporaine, décerné par de jeunes lecteurs de la maternelle à la seconde. Selon son niveau, ce « jury en herbe » lit tous les titres de la sélection dans son établissement scolaire, sa bibliothèque ou son centre de loisirs.

6 classes de l'école primaire de St M'Hervé ont participé à ce prix, venant à tour de rôle écouter et partager les histoires pré sélectionnées. A l'issue de ces lectures, les élèves ont voté pour leur livre préféré.



Thérèse est également intervenue dans la classe de maternelle pour leur faire partager un moment de bonheur autour de la lecture d'un Kamishibai*

*Mot japonais qui signifie pièce de théâtre sur papier



Spectacles de la bibliothèque

Théâtre Musical Olé olé Paloma

En décembre 2014, la compagnie Micado a présenté au public de la Bibliothèque « Olé Olé Paloma »



Théâtre Musical Olé olé Paloma, spectacle résolument espagnol qui a plongé les enfants dans l'univers du flamenco et de ses rythmes endiablés.



Drôle de Noël pour un clown

En décembre 2015, Graine de théâtre a présenté son spectacle : Clown kiki rentre chez lui après une représentation. Le téléphone sonne et c'est le Père Noël qui appelle. Mais en pleine conversation le Père Noël se fait kidnapper par... Abracadouille le méchant Magicien !!! Qui pourra délivrer le Père Noël, Clown Kiki peut-être ?

Mardi 22 décembre 2015 à 10 h 30 Salle Louis Grimoux. St M'Hervé

Spectacle offert par les Bibliothèques de Saint M'Hervé et Balazé pour enfants de 3 à 11 ans



Le Club de l'amitié de Saint M'Hervé

Les activités 2015

15 Janvier : Assemblée Générale

Rassemble 64 adhérents, sachant qu'à cette date 115 adhérents sont à jour de leur cotisation. Le quorum est donc atteint.

Ce fût l'occasion de revenir sur l'exercice 2014.

Les nouveaux statuts ont été adoptés et déposés en sous-Préfecture. Déclarés à l'INSEE, ils ont obtenus un N° SIRENE.

Les dossiers ainsi complétés ont été transmis aux autorités compétentes.

Le conseil d'administration a été réélu, soit 11 membres, avec l'entrée de Mr D.Travers, nouveau trésorier.



16 Février : Concours de belote du club.

16 équipes. Tous les lots ont été offerts.

20 Mars : Gai-savoir

41 joueurs représentant 14 équipes (de 2 ou 3 joueurs) étaient présents.

28 Mars : Pot au feu à la salle Louis Grimoux.

95 adhérents présents. Très bonne journée.

07 Avril : Concours de palets salle des sports.

28 équipes. Participants et organisateurs ravis.

22 Avril : Finale régionale de Belote à Saint M'Hervé.

Organisée par le Comité Cantonal de Vitré-Est, à la Salle des Sports mise à disposition par la municipalité, ainsi que le vin d'honneur.

Un grand merci à Mr le Maire et toute son équipe.

28 Avril : concours de belote de Printemps.

Concurrencé par un autre club et la proximité avec le précédent, nous n'avons reçu que 80 équipes.

06 Août : Nous recevons le Club de Châtillon en Vendelais pour une après-midi galette saucisses.

115 participants. Les grilladins s'en sont donnés à cœur-joie. Randonnée, belote et palets ont occupé tous les présents.

25 Août : Concours de palets

26 équipes présentes. Saint M'Hervé maintient son niveau. Chaque joueur est reparti avec un lot.

22 Septembre: Concours de belote d'automne.

100 équipes. Malgré la concurrence du même club qu'en Avril, nous avons retrouvé un niveau de représentation plus convenable.

Au moment où ces lignes paraîtront, le repas de fin d'année sera passé.

Nous souhaitons qu'il soit une réussite comme les années passées.



Quelques chiffres

172 équipes

375 repas servis par une équipe de 18 personnes provenant des 9 clubs qui constituent le canton de Vitré-Est, magistralement dirigée par M. Michel Alliot, Président d'Erbrée.

Outre les lots offerts par la Fédération Départementale, représentée par Mr Christian Rudniky (Président) et Mr Jacques Tisserand (Président du secteur Fougères / Vitré), chaque joueur est reparti avec un lot.

L'équipe de 14 personnes qui avait effectué la mise en place s'est remise au travail pour le démontage et chaque club a récupéré son matériel.

Nous garderons tous un très bon souvenir de cette journée.

Le compte-rendu de cette journée est toujours visible sur le site de la Fédération, à Gemouv35.fr (canton de Vitré-Est / club de Saint M'Hervé).

L'Assemblée Générale est programmée le Jeudi 21 Janvier 2016, ainsi que le tirage des rois.

Mais en attendant... BONNES FETES A TOUS !!!!

Le bureau



Art Floral

Les cours d'Art floral ont lieu une fois par mois à la salle Saint Eloi



La composition du cours est présentée à l'accueil de la mairie. Ces compositions peuvent être modernes, classiques, champêtres, fantaisistes...

Nous sommes actuellement 76 adhérentes à partager notre passion. Les inscriptions se font début janvier.

Les cours sont répartis en 6 groupes :

Vendredi 14 h - 20 h	Jeudi 20 h	Vendredi 13h30 - 15h30 - 20h
22 janvier	28 janvier	29 janvier
19 février	25 février	26 février
18 mars	24 mars	25 mars
15 avril	21 avril	22 avril
Du 21 mai 2016 au 22 mai 2016 Exposition 25 ans		
17 juin		17 juin
16 septembre	22 septembre	23 septembre
14 octobre	20 octobre	21 octobre
25 novembre	17 novembre	18 novembre
22 décembre 2016 toute la journée		
23 décembre 2016 toute la journée		

En 2016, nous fêterons les 25 ans de l'Art Floral de Saint M'Hervé, pour cette occasion, nous ferons une exposition d'Art Floral :

**le samedi 21 et dimanche 22 mai 2016
à la salle Saint Eloi**

Nous comptons sur votre présence !

Edith Tropée
Tél : 02.99.76.71.59

Toute l'équipe de l'Art Floral vous souhaite de passer d'agréables fêtes de fin d'année et vous présente tous leurs vœux de Bonne et Heureuse année 2016 avec beaucoup de fleurs !

Evènement de l'année 2015

Dimanche 3 mai 2015 :

Participation à la tombola des Tartines d'Artistes. Ces compositions étaient à gagner.



vendredi 12 juin 2015 :

Nous étions 51 personnes réunies au restaurant « La belle Etoile » pour le repas d'été de l'art floral. Suite à un tirage au sort, 10 adhérentes ont gagné l'une des 10 compositions qui décoraient nos tables.



Vendredi 19 juin 2015 :

Cours d'art floral collectif : 51 personnes ont participé à ce cours. Chaque personne a imaginé sa composition avec des fleurs imposées.

Elles étaient toutes différentes.



Le Samedi 27 juin 2015 :

une sortie était organisée au Fenouiller : « La route de la sardine »

- La visite commentée de Saint Gilles Croix de vie en petit train.
- Repas festif animé par Noël Suzzann, humoriste chanteur et enfin l'élection de Miss Sardine Croix de Vie.
- Cette journée s'est passée dans la bonne humeur.



L'accueil de loisirs

Nouveautés concernant le centre de loisirs de St M'Hervé

Le centre de loisirs familles rurales, désormais baptisé « la CASALOUSTIK » se porte bien avec une fréquentation en hausse ! Il y a en moyenne 24 enfants chaque mercredi et 30 les jours de vacances scolaires.

Il est ouvert toute la journée des mercredis et durant les vacances scolaires de 7h30 à 18h30.

Depuis septembre 2014, l'Accueil de Loisirs est soutenu par l'association familles rurales de Saint M'Hervé composée de parents, la fédération départementale Familles Rurales et la mairie.

En janvier prochain, tous les parents et enfants sont invités à partager la galette des rois à l'Accueil de Loisirs. Ce moment convivial nous donnera aussi l'occasion de partager nos idées et soutenir les parents investis dans la vie du centre.



L'équipe de la Casaloustik se compose de deux directrices : Clara Mazurais pendant les vacances scolaires et Céline Rivault les mercredis. Deux animatrices sont aussi présentes tous les mercredis : Marion MARC, nouvellement recrutée et issue de l'association « Crions de couleurs », et Laetitia ORY, arrivée stagiaire et aujourd'hui titulaire du BAFA.



Des sorties originales et ludiques ont été proposées au cours de cette année 2015 comme « les Champs libres » à Rennes, la fête foraine de Vitré, des spectacles de théâtres et de magie, les parcs de loisirs « L'Ange Michel » et « Loisirland », le ZOO de la Bourbansais..... Sans oublier des soirées à thèmes comme « soirée Fort Boyard », « incroyable talent », ainsi qu'un mini-camp en tente à la base de loisirs de Feins. Les rencontres inter-centres sont nombreuses notamment avec Balazé.



La mise en place de « nouvelles pédagogies » est en route à la CASALOUSTIK. Les objectifs sont de favoriser l'autonomie de l'enfant et lui permettre d'être acteur du centre de loisirs.

Par exemple, les enfants sont encouragés à participer aux tâches quotidiennes. Il existe aussi un « conseil d'enfants », moment où chaque enfant peut s'exprimer et partager ses idées. Le planning d'activité des mercredis n'est pas fixe, cela permet de réellement prendre en compte les envies et les intérêts des enfants amenés à modifier le programme par eux-mêmes.

Développer la créativité et l'imagination est d'une grande importance pour notre équipe, et les locaux en témoignent. Enfin, nous favorisons et sommes sensibles à l'épanouissement de l'enfant de manière globale.

Les échanges réguliers avec Mr Kerjouan et les employés communaux en vue d'améliorer le fonctionnement du centre favorise la qualité de l'accueil de vos enfants. Un projet de « relooking : à vos pinces ! » avec les parents a commencé et se poursuit sur cette nouvelle année.

En ce mois de Décembre 2015, toute l'équipe de la CASALOUSTIK vous souhaite de belles fêtes de fin d'année !

Les Dem'zells, majorettes de Saint M'Hervé

Le cap des 7 ans est passé !

Calendrier 2014/2015

- Le dimanche 21 septembre, nous étions à Montenay pour défiler à l'occasion de la fête des fleurs.



- Le samedi 6 juin a eu lieu notre gala annuel.
- Le dimanche 27 juin, nous étions à la Croixille lors du comice agricole de la Mayenne.
- Le dimanche 30 août, nous sommes allées faire quelques représentations lors de la kermesse de la maison de retraite d'Ételles.



- Le dimanche 17 mai, le comité des fêtes de St Germain du Corbéis, près d'Alençon, nous a invité lors des animations dans les rues de la commune.



- Le **vendredi 2 octobre**, l'année à commencé avec une petite animation lors du début de la course nocturne du trail muco à la Chapelle Erbrée. Nous étions invitées par Heidi, notre couturière.



- Le **samedi 21 novembre**, nous sommes allées avec 2 de nos groupes participer à la soirée cabaret organisée par l'APEL de Champeaux / Landavran.
- La date de notre gala est déjà retenue le **samedi 4 juin 2016**.

L'année passée a vu le départ et l'arrivée d'animatrices : nous sommes actuellement 9 groupes avec 7 animatrices. Pour des questions d'organisation, les cours ont tous une durée de 45 min, nous tenons donc à ce que chacun soit ponctuel ! Tous les entrainements ont lieu le vendredi soir.

Les cours qui ont lieu à la salle des sports sont tenus par Béra (aidée de Carlyne et Coline) :

- De **17h15 à 18h** : le groupe des Clochette (12 inscrites)
- De **18h à 18h45** : le groupe des Raiponce (11 inscrites)
- De **18h45 à 19h30** : le groupe des Mérida (10 inscrites).

Les autres cours ont lieu au centre de loisirs :

- De **17h30 à 18h15** : le groupe des Minnie (13 inscrites) tenu par Karen et Océane
- De **17h30 à 18h15** : le groupe des Alice (10 inscrites) tenu par Andréa
- De **18h15 à 19h** : le groupe des Tiana (6 inscrites) avec Karen
- De **18h30 à 19h15** : le groupe des Jessy (9 inscrites) avec Adeline et Léonie
- De **19h à 19h45** : le groupe des Jasmine (10 inscrites) tenu par Constance et Laurine
- De **19h15 à 20h** : le groupe des Aurore (6 inscrites) tenu par Adeline et Léonie

Notre assemblée générale a eu lieu le vendredi 16 octobre, le bureau a été réélu le mercredi 4 novembre avec le départ de Chantal et Leslie, et l'arrivée de nouveaux bénévoles.

Le bureau des Dem'zells remercie les parents, la municipalité de St M'Hervé et celles des communes environnantes pour leur aide et leur présence.

Merci à Chantal ! Merci à Leslie ! Merci aux Dem'zells !



Amicale des paletistes de Saint M'Hervé

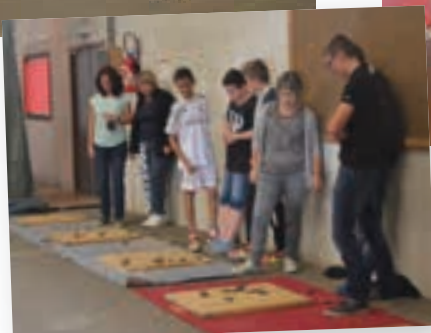
L'association Amicale Des Paletistes tient à remercier la municipalité, les sponsors et les bénévoles qui nous ont beaucoup aidé lors des concours de palets et nous comptons sur leur présence pour les prochaines manifestations.

Pour cette 3^{ème} année, le bureau a été réélu à l'unanimité le dimanche 3 février lors de l'assemblée générale, autour d'un verre de bienvenue.

Une année 2015 débutée avec une météo printanière pour ce premier concours de palets qui a eu lieu le dimanche 19 avril. En individuel avec 10 joueurs le matin, en finale 4/12 Jérôme Bellier contre Jérôme Gautier et 18 équipes l'après-midi, en finale 4/12 Joseph Bénard et M. Gardan contre Eric et Dje Messé.



Le second concours de palets a eu lieu le samedi 26 septembre l'après-midi avec 43 équipes, en finale 4/12 Cyrille Jouault et Corentin Beaudouin contre Francis Chantrel et M. Dallé. Cette journée se termine notamment avec 190 personnes au buffet campagnard qui est un moment de bonheur et de convivialité très apprécié.



Calendrier 2016

- Assemblée Générale le dimanche 31 Janvier 2016 à 10h salle St Eloi
- 1^{er} concours de printemps le dimanche 17 avril 2016 salle des sports :
 - matin 9h30 individuel
 - l'après-midi 14h en équipes
- 2^{ème} concours d'automne le samedi 24 septembre 2016 salle des sports l'après-midi
 - 13h30 : inscription
 - début : 14h en équipes
 - 20h : buffet campagnard traditionnel.

PS : Pour les concours, un joueur minimum habitant ou natif de la commune.

Toute l'équipe Amicale des Paletistes vous souhaite une bonne et heureuse année 2016.

ADP



Gymnastique Entretien Loisirs de Saint M'Hervé

La nouvelle saison a débuté le mercredi 2 septembre 2015 avec différentes activités pour tous : gym douce, fitness, step, zumba pour adolescents et adultes (femmes et hommes). Même en cours d'année, venez découvrir et essayer...

Nos activités Les adultes (à partir de 17 ans)



La Zumba

Le mot Zumba en espagnol signifie « bouger vite et s'amuser ».

La zumba nous transporte avec ses rythmes latins endiablés et ensoleillés (salsa, merengue, cumbia...) et nous propose ainsi un excellent exercice cardiovasculaire. Grâce à sa musique dynamique, entraînante et festive, elle est bénéfique pour le moral.

Horaires des cours : les lundis de 20h30 à 21h30 et les samedis de 10h30 à 11h30.

Le Step

En musique, le cours consiste à apprendre et à réaliser une chorégraphie en enchaînant des pas de marche sur le plateau (monter/descendre, devant/derrière/sur les côtés) et autour (mambo, demi-tour...).



Du pas le plus simple (basic step) à d'autres plus recherchés (« double step touch »), il est ainsi possible de construire une multitude de combinaisons et de chorégraphies.

Horaires des cours : les lundis de 19h30 à 20h30.

Fitness, gym



Exercices qui permettent de se mettre en forme, cet entraînement physique peut comprendre de la musculation, du cardio-training, du stretching avec utilisation de différents matériels (ballons, tapis, élastiques, altères...) sur un fond musical rythmé.

Horaires des cours : les mercredis de 20h30 à 21h30.

La gym douce

La gym douce est une activité sportive ouverte à toutes personnes désirant conserver une activité physique douce et adaptée, sans limite d'âge.

Sur fond musical, l'animatrice vous guidera dans des mouvements permettant le travail de motricité, d'équilibre sur le rythme avec l'aide de matériel adapté (ballons, altères, step...).



Différentes activités seront utilisées : circuit training, step adapté, zumba, renforcement musculaire en douceur...

Horaires des cours : les jeudis de 10h30 à 11h30

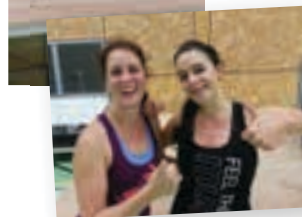
Les ados (11-17 ans)

Les cours sont basés sur des cycles de 3 semaines où les ados pratiquent différentes activités telles que la zumba, le step, des circuits training... et tout cela en musique.

Horaires des cours : les mercredis de 19h15 à 20h15.

Zumba Party du 25 septembre 2015 : succès...

Lors de cette soirée, 120 personnes ont pu transpirer et se défouler sur des airs de merengue, salsa, flamenco... Angélique et Johana, les 2 instructeurs Zumba, ont mis l'ambiance pendant 2 heures lors de cette zumba party. Merci à tous les participants. À refaire...



Angélique et Johana

Tout nouveau membre sera le bienvenu pour nous accompagner dans cette nouvelle saison sportive et conviviale !

À vos agendas : 27 février 2016, salle Louis Grimoux, soirée annuelle de la gym. Ouverte à tous.

Contact : Mélinda PANNETIER, 06 70 01 98 46
Mail : gymssaintmherve@gmail.com
Page Facebook : Gym Saint M'Hervé

Membres du Bureau :

Mélinda PANNETIER, Lydie TEMPLIER,
Rolande AMIOT, Jacqueline
BEAUDOUIN, Marie-Noëlle MAHIER,

Isabel PEREZ FERNANDEZ.
Angélique BOUTEMY, animatrice des
6 cours hebdomadaires.

Tennis Club Haute Vilaine et Cantache

Saison 2015-2016



Suite à l'assemblée générale, j'ai décidé d'accompagner le club une dernière fois avant de quitter la fonction de Président la saison prochaine. Ayant passé 10 ans à ce poste, je laisse la place à la nouvelle génération. Le bureau prendra la décision de continuer ou d'arrêter l'association en temps voulu, si personne ne veut reprendre la suite.

Michel ORY

Ecole de tennis

Concernant les enfants de Saint M'Hervé, déplacement sur Montreuil et les adultes sur Balazé.

Pour cette année, 44 enfants participent aux cours de tennis sous la direction d'Isabelle Garrault (DE) du club, 14 adultes sont également inscrits.

Les cours se déroulent de septembre à juin, le lundi, jeudi et samedi sur les communes de Montreuil, Val D'Izé et Balazé pour un total de 420 heures d'enseignement.



Actualité sportive 2016

Championnat par équipes :

- Trois équipes hommes sont engagées en D2, D3 et D4 et 1 équipe femmes D3.
- Les rencontres se dérouleront sur les salles de Val d'Izé et Saint M'Hervé.

Tournois homologués du 12/10/2015 au 31/10/2015



Renseignements : Ecole de tennis
Garrault Isabelle, 06 17 57 06 21

Haute Vilaine Football Club



Résultat saison 2014-2015

- **Equipe A (D1)** : Coaches : Lénaïc Genouel et Olivier Roulé. Classement : 10^{ème}/12. Maintien en D1 d'extrême justesse! 45 points (5 victoires, 8 nuls et 9 défaites). 39 buts marqués pour 47 encaissés.



- **Equipe B (D3)** : Coach Charles Davy. Classement : 6^{ème}/12. 57 points (10 victoires, 5 nuls et 7 défaites). 43 buts marqués pour 38 encaissés.



- **Equipe C (D5) :** Coaches : Cyrille Jouault et Maxime Chauvin. Classement 2^{ème} phase: 1^{er}/10. Montée en D4. 33 Points (8 victoires, 0 nul et 1 défaites). 32 buts marqués pour 11 encaissés.



- **Equipe D (D5) :** Coach: Patrick Vettier. Classement 2^{ème} phase: 9^{ème}/10. 14 points (2 victoires, 2 nuls et 5 défaites). 12 buts marqués pour 30 encaissés.

Nous avons :

- **3 équipes engagées en U7.**
Encadrées par Jérôme Moriceau, Cédric Lévêque, Nicolas Samson et Charles Davy.
- **5 équipes engagées en U9.**
Encadrées par Mickaël Dusfrene, Freddy Besnard, Samuel Lancelot et Yoann Loury.
- **1 équipe engagée en U11.**
Encadrée par Cyrille Jouault, Alexis Perrin et Erwan Caillet.
- **5 joueurs en entente avec Erbrée.**
Encadrés par Joël Blanchard.

Les plateaux se sont déroulés le samedi matin entre 10h et 12h et les entrainements le jeudi soir dès la sortie de l'école par Thomas Samson, Aurélien Cornée, Didier Travers, Guy-Emmanuel Marquet et Daniel Dinomais, accompagnés par les encadrants de Vitré Communauté Julien Caboré et Christophe Couanault.



HVFC sur la Toile : Mail : haute.vilaine.fc@gmail.com
Site : <http://hautevilainefc.footeo.com/>
Sur FaceBook : demander à rejoindre le Groupe « HVFC »

Bilan saison 2014-2015

Cette première saison du HVFC était attendue par tous. Elle s'annonçait comme une saison de transition, de découverte, pendant laquelle les joueurs devaient apprendre à jouer ensemble.

L'équipe fanion a été compétitive très tôt, nous permettant d'éliminer deux équipes de niveau supérieur pour jouer un match de Gala au 3^{ème} tour de coupe de France contre l'AGL Fougères (DH) CAF2 maintenant !!!

Mais le championnat est long et la deuxième partie de saison fut plus compliquée et le maintien acquis in extrémis.

Le principal est là.

Toutes les équipes sont restées au niveau de départ ! Félicitons l'équipe C qui a fini PREMIERE et meilleure équipe de toutes les poules de D5 d'Ille et Vilaine.

Nous avons également fêté les 50 ans de l'US Bourgon le 6 Juin, une grande réussite !!!

Pour la saison 2015-2016

Organigramme

Président : Yoann Loury
Trésorier : Valentin Chauvel
Secrétaire : Régis Chevrel
Vice-président St M'Hervé : Emilien Louvel
+ 13 membres et 6 commissions.

Effectif Saison 2015-2016

Vétérans = 3 en association avec Balazé.
U19= 3 en association avec Balazé.
Seniors = 57 pour 3 équipes engagées en D1/D3/D4.
65 Jeunes répartis des U7 à U13.

Pour la saison 2015-2016

Le premier objectif était de trouver un coach !

Chose faite avec un ancien footballeur professionnel : Makhtar N'Diaye (passé par le Stade Rennais et sélectionné en équipe du Sénégal).

Le second objectif était de trouver un deuxième arbitre, atteint avec l'arrivée de Michel Guillois !

Maintenant à nous de faire le mieux possible cette saison.

Bénévoles, Sponsors et Supporters :

Le Club veut remercier tous ses Bénévoles. Merci aux Supporters et aux Sponsors qui sont d'un réel soutien tout au long de l'année pour leurs encouragements et leurs manifestations diverses.

Haute Vilaine Volley-Ball

Bilan de la saison 2014-2015



- **Régionale Féminin** : 2^e poule C – Echec aux barrages pour la montée en Pré-Nationale.
- **Pré-Régionale Féminin** : 6^e/10.
- **D1 Masculin** : 3^e/10 – Montée en Pré-Régionale .
- **Benjamins (M13)** : 2^e de leur Poule Honneur.
- **Poussines (M11)** : Finaliste Championnat FSCF.
- **Mixte Excellence 1** : 10^e/10 descente en Honneur.
- **Mixte Excellence 2** : 6^e/10.

2 joueuses ont intégré les équipes du bassin de Pratique Vitré Communauté :

- Anthéa Monterrains avec l'équipe de M13 : 4^{ème} tour Coupe de France et finaliste Coupe de Bretagne.
- Cécile Jeuland avec l'équipe de M17 : 6^{ème} tour Coupe de France.

Félicitations pour l'équipe Masculine !

Samedi 6 juin : Victoire en Finale de la COUPE CASAL Contre Chateaugiron.



Date à retenir

- **Dimanche 27 décembre 2015** : Tournoi de La DINDE (foot/volley) en association avec le HAUTE VILAINE FC à la salle de La Victoire à St M'Hervé.
- **Samedi 16 avril 2016** : Soirée à la salle Louis GRIMOUX à St M'Hervé.
- **Vendredi 3 juin 2016** : Tournoi 4x4 Mixte à la salle de La Victoire à St M'Hervé.

Saison 2015-2016

Après 6 ans comme président (en plus des 6 ans auparavant en tant que vice-président), Mickael Suhard a décidé de ne pas renouveler un nouveau mandat. Il se met toutefois à la disposition du club pour encadrer les équipes jeunes...

Voici donc le nouveau bureau

- **Les 2 co-présidentes** : Charlène Chantrel et Nolwenn Courtais
- **Trésorière** : Stéphanie Courtais
- **Secrétaire** : Anthony Marin
- **Vice-Trésorière** : Amandine Cordelier
- **Vice-Secrétaire** : Laetitia Bourcier

L'effectif : 91 Licenciés

- **2 équipes Seniors Féminines** : Régionale, Pré-régionale
- **1 équipe Sénior Masculine** : Pré-régionale
- **1 équipe Minimes**
- **2 équipes Benjamins**
- **5 équipes Poussins**
- **1 groupe Débutants**
- **2 équipes Mixtes** : Honneur et 1^{er} division
- **6 arbitres Officiels, 2 arbitres Jeunes**



Renseignements :

Nolwenn COURTAIS - La Pailliardière, Saint M'Hervé
02 99 76 71 38 ou 06 21 71 46 36

Mail : pitibichon2@hotmail.fr

Anthony MARIN - 2, Allée des Tilleuls, Saint M'Hervé
02 99 76 70 11 ou 06 20 86 62 59

Mail : djtoy@wanadoo.fr

École Sainte Anne



3 Chardons

Au mois d'avril, nous nous sommes rendus à la salle Saint Eloi pour découvrir le spectacle des chardons « Antoine et les

étoiles ». « Antoine est un vieux monsieur qui vit tout seul dans sa maison, il regarde tous les jours ses amis les animaux qui vivent autour de lui. Quand on l'empêche de voir ses animaux, Antoine observe les constellations dans le ciel... »

Projet musique

En partenariat avec l'école de musique de Vitré les élèves de GS, CP, CE1 et CE2 ont travaillé sur deux projets : « Chantons la nature » pour les grands et « Chansons du monde » pour les plus petits. Après avoir répété pendant plusieurs semaines avec Cécile, notre musicienne intervenante, les élèves ont interprété leurs chansons lors d'un spectacle proposé à leurs parents courant mai.

Ce fut une soirée réussie et appréciée de tous.



Centre culturel

Les MS et les GS se sont rendu au Centre Culturel de Vitré pour assister à un spectacle sur « la roue des saisons ». Les 2 comédiennes évoquaient les saisons grâce à des accessoires et des chorégraphies. Ce spectacle coloré a beaucoup plu aux enfants.

Quant aux CM1 et CM2, c'est au spectacle « MIJAUREE » qu'ils ont assisté.

Classe découverte Ancelles



A la découverte du milieu montagnard, les élèves de cm1-cm2 ont passé une semaine dans les Hautes Alpes, à Ancelles, du 8 au 13 juin. Visite d'une ferme, fabrication de fromage, randonnée dans le parc des

Ecrins, découverte du lac de Serre Ponçon et son barrage, grimpe dans les arbres... Mais aussi l'occasion de vivre ensemble et de développer son autonomie. Un séjour mémorable !



Course d'orientation

Au mois d'octobre a eu lieu notre journée sportive à l'école, le thème était les courses d'orientation. Merci aux parents qui sont venus encadrer des équipes et qui nous ont aidé à trouver les indices sur la cour de notre école.



Départ Jean-Pierre

A la fin du mois de juin, les enfants ont préparé des chants pour dire au revoir à Jean-Pierre qui aidait les élèves en difficulté de l'école depuis bon nombre d'années. Celui-ci les a accompagné avec son orgue de Barbarie. Les enfants ont découvert cet instrument qu'ils ne connaissaient pas pour la plupart. Merci à Jean-Pierre pour son investissement auprès des élèves et l'aide et le soutien apportés aux enseignantes.



Participation à la FOIRE-EXPO de Rennes



Les élèves de CE1 et CE2 se sont rendus en mars à la foire exposition de Rennes. Un programme varié les attendait selon chaque classe : découverte de jeux traditionnels bretons, participation

à des ateliers sur le goût, la magie, sensibilisation à la sécurité routière, initiation à divers sports (gym, ping-pong, lutte bretonne, boxe...). Certains ont même pu assister à l'éclosion d'œufs en direct !



Le thème principal portant sur l'Amérique du Nord, les élèves qui avaient justement étudié en classe l'album Emma à New York, ont été ravis de rencontrer deux Amérindiens. Après avoir présenté quelques danses traditionnelles, ils se sont prêtés volontiers à une petite photo souvenir !!! Les enfants ont pu découvrir le mode de vie et de déplacement des Amérindiens à travers de jolis décors (l'intérieur d'un tipi, chevaux parés...). Ils ont aussi été initiés à la fabrication du sirop d'érable du Canada... Hmm ! Délicieux...



les sculptures particulières de l'artiste. Pendant l'autre demi-journée, les enfants ont réalisé un bricolage « à la manière de » en faisant des mosaïques pour les Grandes Sections et les CP. Tandis que les Petites Sections et Moyennes Sections se sont exercés au modelage en fabriquant un portrait en argile.

Tous étaient très fiers de rapporter leur œuvre à la maison.



Journée vélo

A la fin du mois de juin, nous avons participé à la journée nationale de vélo à l'école. Nous avons été très heureux d'apporter notre propre vélo...

C'était rigolo de suivre des parcours ludiques. Nous avons pu comprendre l'importance des panneaux de signalisation et le respect du sens de circulation.



Journée sans cartable



Comme chaque année, début décembre, la communauté éducative de l'école se réunit autour d'un thème inspiré de Monseigneur D'Ornellas. C'est l'ESPERANCE qui nous regroupait le 4 décembre 2014.

En groupe, encadré par des parents, chacun a pu exprimer ses « Espérances ». Puis nous avons vécu un temps de célébration avec le Père Sébillet dans l'église de Saint M'Hervé. Tous les adultes participants, parents et enseignants, ont partagé le même repas. Tandis que l'après-midi était consacré à des jeux de sociétés traditionnels.

Promis, on recommencera la JOURNEE SANS CARTABLE !

Musée Tatin

Les élèves de PS-MS, GS et CP se sont rendus au Musée Tatin. La moitié de la journée était dédiée à la visite du musée afin de comprendre



Petit Bleu Petit Jaune

Nous sommes allés au Centre Culturel pour participer à un atelier autour de « Petit Bleu et Petit Jaune » de Léo Lionni.

Nous avons fait de l'expression corporelle « Promener Petit Bleu et petit Jaune, les transporter sur notre dos ; les mettre en haut, en bas, sur notre tête, sur nos épaules... Nous avons aussi chanté. Nous nous sommes bien amusés. »



Rencontre sportive

Nous avons retrouvé nos camarades des écoles de l'ASEHV (écoles de Balazé, Châtillon, Erbrée et Chapelle Erbrée), nous étions répartis en 20 équipes de 10 enfants environ. Nous sommes passés dans neuf ateliers jeux. Nous avons terminé notre matinée par un pique-nique puis par une grande ronde dansée.



Sortie Vélo

Fin juin, les CP et les GS ont testé grandeur nature la sécurité routière qu'ils avaient étudiée en classe. Après quelques jours d'entraînement dans la cour, avec un vélo en bon état et un casque, ils ont parcouru les



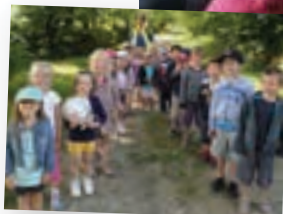
quelques kilomètres qui les séparaient de la ferme en respectant les règles à vélo. Puis ils ont pu voir de près différentes races d'ânes et d'ânesses ainsi que la traite effectuée par Morgane. Ils

ont goûté le lait d'ânesse qui est loin d'avoir le goût du lait de vache qu'ils ont l'habitude de consommer. Puis ils sont rentrés avec beaucoup plus d'assurance à l'école.

Cette journée a été très intéressante pour tous et leur a permis de prendre confiance pour circuler sur la route.

Visite chez le potier

Le vendredi 26 juin, nous sommes allés nous promener sur les sentiers de Saint M'Hervé nous sommes allés voir Mr Piette dans son atelier de poterie ; nous avons pu observer comment il procédait pour réaliser de jolis pots! C'était très intéressant !



Kermesse

Le jour de la kermesse de l'école, sous le soleil, les enfants nous ont offert un beau spectacle sur le thème des « Villes du monde ».



De Paris à Barcelone en passant par Ancelle, de Londres à Pékin puis chez les Indiens, ils nous ont fait voyager sur des musiques et costumes variés.

Un après-midi pendant lequel, enfants, équipe éducative, parents et amis ont pu passer un moment particulièrement convivial.



Opération recyclage

Vendredi 6 Novembre 2015, sous la pluie mais la bonne humeur, les élèves du primaire de l'école Ste Anne ont fait une chaîne humaine afin de remplir la benne à papiers, située à l'ancienne école.

Merci aux parents présents, maîtresses et bénévoles de l'APEL et OGEC qui ont aidés et terminés ce chargement.

Grâce aux efforts de chacun, nous avons pu récolter 5T840 soit la somme de 380 euros : cet argent servira à l'école pour acheter du matériel pédagogique.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participées à la collecte de papiers, journaux, annuaires, publicités, etc...

L'opération continue cette année, nous espérons faire encore mieux et que cette démarche écologique donne de l'élan pour tous les habitants de la commune.

Le bureau des parents d'élèves



Pompiers

Bilan de l'année 2015

L'ensemble du CIS St M'Hervé a réalisé 76 interventions du 1^{er} Octobre 2014 au 30 Septembre 2015 :

- 51 secours à personne
- 4 accidents de la voie publique
- 4 divers (secours animaliers, arbre tombé sur la route)
- 6 incendies
- 1 inondation

Répartition géographique

- 25 Saint M'Hervé
- 10 Bourgon
- 6 Princé
- 29 Chatillon en Vendelais
- 5 Montautour
- 1 Balazé

Nouvelles recrues

Sophie LEON, Wilfried NEVEU et Kevin SIMON ont intégré notre centre en début d'année, ils sont en cours de formation. Nous leurs souhaitons beaucoup de réussite.

Durant l'année, après mutation, l'adjudant Jérôme GUYARD, le caporal chef Solène GUYARD et le sergent Sonia PENIGUEL sont venus renforcer l'effectif du centre en partageant leurs expériences acquises après de nombreuses années au sein de différents centres.



En fonction de leurs disponibilités, ils assurent des astreintes ou gardes au sein du centre de secours de Saint M'Hervé.

Actuellement, le centre de secours de Saint M'Hervé compte 19 sapeurs-pompiers volontaires, celui-ci peut en accueillir 30 pour son

bon fonctionnement.

Alors si vous avez entre 18 et 45 ans, rejoignez-nous et participez au maintien des secours de proximité sur votre commune. Soyez volontaire, on compte sur vous !

Recrutement

Etre sapeur-pompier volontaire dans votre commune, y avez-vous déjà pensé ?

Les sapeurs pompiers volontaires sont des hommes ou des femmes qui, en marge de leur activité professionnelle ou de leurs études, s'investissent pour porter secours. Ils sont formés aux diverses missions assurées par les sapeurs et interviennent systématiquement dans une équipe encadrée.

Vous avez besoin de nous, nous avons besoin de vous

Avancement et Formation

Sophie LEON, Wilfried NEVEU et Kevin SIMON ont validé leur SAP 1 (Secours à personnes niveau 1) après deux semaines de formation.

Mickael BARON et François Xavier GALLON ont obtenu leur grade de caporal après une semaine de formation.

Soizic GUILLOUX a obtenu la distinction de sapeur 1^{ère} classe après avoir validé sa formation initiale.

Sonia PENIGUEL a obtenu le grade de Sergent après 80h de formation.

Ils ont reçu leurs grades à la Sainte Barbe le 28 Novembre 2015.

François-Xavier Gallon a validé son permis poids-lourd et la formation COD1 (formation pompes).

Reprise de service

Après deux ans d'indisponibilité pour raison professionnelle, le caporal-chef Cédric BOURCIER reprend du service.

Nouvelle affectation

Le centre de Saint M'Hervé a été doté d'un VSAV (Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes). Cette remise a été officialisée le 30 octobre en présence du Lieutenant-Colonel DAOUDAL représentant du SDIS35, de M. CHENUT président du conseil départemental d'Ille-et-Vilaine, de M. MARTORANA, Sous-préfet de Fougères-Vitré, de Mme LE CALLENNEC députée d'Ille et Vilaine et de Dominique KERJOUAN accompagné du conseil municipal. A cette occasion, le personnel du Cis Saint M'Hervé a organisé une mise en situation afin de démontrer les capacités de ce nouveau véhicule.



Adjudant chef LUCAS Jean-Yves
Sergent GENOUEL Anthony

Tous les sapeurs pompier du CIS Saint M'Hervé vous souhaitent une bonne et heureuse année 2016 !

Anciens combattants

Notre assemblée générale s'est tenue le 31 janvier 2015. A l'issue de cette assemblée, la galette des rois a été offerte à tous les participants.

Un portage a été mis en place pour les adhérents ne pouvant se déplacer.

Au cours de l'année 2015, de nombreuses manifestations ont été organisées : assemblée générale, choucroute, commémoration du 8 mai, méchoui, cérémonie du 11 novembre, et le 28 novembre cérémonie avec nos pompiers.

Toutes les cérémonies sont bien suivies et chaque participant s'impose le recueillement et la pensée vers nos anciens qui sont morts pour que vive la liberté, la dignité, la paix et pour l'honneur de la France.



Au cours du vin d'honneur du 8 mai 2015, jour de commémoration de l'armistice de 1945, la médaille du mérite UNC argent a été remise à Joseph BENARD, soldat de France pour les nombreux services rendus à la section.

En présence des autorités religieuses, militaires et civiles, l'assemblée départementale a eu lieu le 13 septembre 2015 à Cesson-Sévigné. La section était présente parmi les nombreux drapeaux démontrant l'attachement à la patrie.

*Henri MOREL,
Président de l'UNC*



Les amis des sentiers

Bonjour à tous,

Notre association a pour objectif la gestion et l'entretien des chemins de randonnée de notre commune.

Comme chaque année, nous avons réalisé plusieurs matinées de nettoyage et de débroussaillage.

En plus de ces travaux d'entretien, nous avons refait les fossés dans le chemin du Guénollier, dans le chemin de la Paillardière et dans le chemin du Gas.

Un grand merci aux bénévoles qui viennent prêter main forte lors des journées d'entretien. Sans votre aide, nous ne pourrions maintenir nos sentiers en bon état.

Pour ceux qui souhaitent découvrir nos sentiers, un topo guide est disponible à la mairie pour 6 € ou gratuitement sur le site internet de Vitré Communauté : http://www.vitrecommunauté.org/randonnees_bocage

Bonnes balades sur nos sentiers et bonne année 2015.

Les membres du bureau de l'association



CO-PRÉSIDENTS :	SECRÉTAIRES :	TRÉSORIERES :
Arnaud BOUTEMY	Didier BEAUPERE	Jean HERVAGALT
Olivier FRASLIN	Jean Pierre LEBRIS	Jean Claude GENOUEL
Claude VETTER	Christophe SCHOTT	Gaston SORIN

Comité des Fêtes

Pour marquer la 20^{ème} édition des Tartines d'Artistes, le Comité des Fêtes de Saint M'Hervé a organisé, le samedi 2 mai, une « soirée Spectacle » au profit de l'école Saint Anne de Saint M'Hervé et de l'école de Sama Markala au Mali. Cette première édition a réuni 130 personnes autour de 5 artistes qui se sont succédés sur scène à la grande joie du public et ce, pendant près de 3 heures. Nul doute que cette initiative pourra être renouvelée l'an prochain.

La traditionnelle randonnée des Tartines du dimanche 3 mai a attiré près de 1 000 personnes, malgré une météo très capricieuse, mais qui s'est finalement montrée clémente pour le départ des randonneurs.

Avec 170 artistes présents dont Marie Chiff' Mine, la marraine des Tartines, la randonnée a permis au public de passer une agréable après-midi, en appréciant les prestations de qualité, sur un parcours accessible à tous.

Le Comité des Fêtes remercie la Mairie de Saint M'Hervé, les sponsors et l'ensemble des bénévoles ayant participé à l'organisation de ces manifestations.

Après de nombreuses années de présence, certains membres du Comité des Fêtes souhaitent passer la main ; nous lançons donc un appel à toutes les bonnes volontés pour nous rejoindre afin d'apporter de nouvelles idées pour pérenniser cette tradition et vous accueillir très nombreux l'an prochain pour les 21^{èmes} Tartines d'Artistes (contact auprès de la Mairie de St M'Hervé).



Important

Après discussion avec les membres du bureau lors d'une réunion le 19 décembre 2015, il apparaît difficile de maintenir l'édition des Tartines 2016 à moins que des personnes puissent rentrer dans le bureau au plus vite et prendre des responsabilités au sein du comité. Les postes de Président, de secrétaire et de trésorier sont vacants.

Il est prévu une assemblée générale le vendredi 15 janvier à 20 h 30 à la salle Saint Eloi, afin d'évoquer cette situation.

Nous comptons sur toutes les personnes disponibles et motivées pour assister à cette assemblée. Nous envisageons les perspectives d'avenir.

Le Comité des Fêtes de Saint-M'Hervé vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Le bureau

Renseignements auprès de Jean-Claude Genouel au 02.99.76.75.01, de Didier Beaupère au 02.99.76.73.48, ou de Jean Hervagault au 02.99.76.70.04.



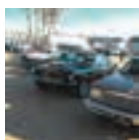
West American Cars Club



Pour cette année 2015, les membres de l'association WEST AMERICAN CARS ont eu un grand choix de sorties.

- Nous sommes allés pour commencer au salon **RETROMOBILE** (Paris) début Février pour admirer de magnifiques automobiles anciennes dont certaines sont des œuvres d'art.

- **Le dimanche 8 Mars** nous avons participé à un rassemblement de véhicules anciens et de prestige au **Square Boston à Laval**, une balade étant prévue jusqu'au musée des 24h du Mans.



- **Le week-end du 11 et 12 Avril**, nous avons participé au **RETROSALON** de Rennes Aéroport, où nous avons reproduit une station-service SHELL sur la mythique Route 66.

- **Le dimanche 24 Mai**, une sortie au fameux meeting aérien de la Ferté Alais.



- **Le dimanche 7 Juin**, le 1^{er} rassemblement de véhicules US du club à Laval, quartier FERIE, site de l'ancienne caserne.



- **Le dimanche 17 Août**, pour terminer les vacances, un rassemblement de 900 véhicules anciens au bord d'un lac à Marçon, dans la Sarthe.



- **Le dimanche 13 Septembre**, l'annuel **MAYENNE TOUR**, organisé par notre trésorier, a dû être annulé au vu des conditions météorologiques.

- Chaque année nous nous rendons en Octobre à l'**AUTOBROCANTE de Lohéac**, où une belle et grande fête de l'automobile ancienne nous accueille autour du très beau musée et de l'étang où les clubs exposent.

- **Début Octobre 2015**, nous nous sommes rendus à Paris-le-Bourget au très sympathique salon **AUTOMEDON**. Une superbe journée, comme chaque année.



- **Le dimanche 15 Novembre**, nous nous sommes rendus à Lorient, au Parc des Expositions, où nous avons pu découvrir avec grand plaisir un très bon salon de véhicules anciens.

- Nous clôturerons cette année par notre Assemblée Générale à la mi-Décembre.

WEST AMERICAN CARS, association loi 1901 regroupant des passionnés et collectionneurs de véhicules anciens Américains

Contact : WEST AMERICAN CARS club

11 allée des sports - 35500 SAINT M'HERVE
www.west-american-cars.forumactif.com
west.american.cars@gmail.com

Vieux Volants Vitréens

2015 une année riche de balades, de visites, de rencontres pour les 38 adhérents du club et leur famille.

Au programme cette année, huit sorties avec à chaque fois une curiosité à découvrir : **Pêle-mêle** :

Musée des vieux outils à Carcraon, les jardins floraux Huchet à Gennez sur Seiche, la pagone chinoise à la Selle Guerchaise, visite de l'exploitation : « Les cailles de Chanteloup » commentée par les exploitants, exposition de nos véhicules au meeting aérien d'Amanlis, rencontre



avec des collectionneurs de motos, de véhicules Panhard et Citroën.

Participation à la journée organisée par le Lion's Club à Vitry afin de récolter des fonds pour les enfants atteints du cancer.

Et une première en avril, une sortie 2 roues à vu le jour : solex, mob, scooter, moto 125, à renouveler.

L'assemblée générale aura lieu début janvier pour clore cette saison et préparer 2016.

Le club est ouvert à tous les passionnés de véhicules anciens de plus de 33 ans .

Contact : Patrick ORHANT 06.12.81.80.18



Classes St M'Hervé 2015

STUDIO MAIGNAN